

UNIVERSITE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire de données et indicateurs patrimoniaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, session 2022

La Présidente,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire de données et indicateurs patrimoniaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS CITE, au titre de l'année 2022 :

Madame BOUDIAB Leila, ingénieure d'études, présidente, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur CORDIER Frederic, ingénieur de recherche, vice-président, Université Paris Cité, Paris.
Madame MARQUIS Elodie, ingénieur d'études, experte, Université de Lille, Lille.
Monsieur TIXADOR Olivier, ingénieur de recherche, expert, Dgfip, Paris.
Monsieur IENIBACE Alexandre, contractuel de catégorie a, Université Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 18 juillet 2022



Pour la Présidente et par délégation

Jean-Christophe HIBON

Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations

Christine CLERICI